



Commandé sur internet, mon colis n'est toujours pas arrivé

Par **Manukio**, le **29/12/2009** à **19:19**

Bonjour,

j'ai commandé une console de jeu via un site internet de vente entre particuliers. J'ai envoyé le chèque comme convenu à ce particulier. Or, je n'ai jamais reçu ma console de jeu et je n'arrive plus à avoir de contact avec cette personne car elle ne répond plus à mes mails. Par la suite, je lui ai envoyée une lettre de mise en demeure, mais sans réponse.

Aujourd'hui, j'aimerais connaître la démarche à suivre afin d'entamer des poursuites judiciaires contre cette personne et récupérer la somme investie, et encaissée par elle!!!
Dois-je aller porter plainte contre cette personne? A quel service juridique dois-je m'adresser?etc.

Merci d'avance pour vos réponses.

Cordialement.